



Jean Saulnier (Autor)

Andrea Seilheimer (Herausgeber)

L'ESCOLE FRANÇOISE ET ITALIENNE : En laquelle on peut facilement apprêdre à correctement escrire, prononcer & parler Italien. EPITOME MOLTO FACILE per imparare e sapper ragionare da tutte le arti e scienze tan vtily che Inutily, co vn picciolo trattato della fisionomia di ciascuno.

L'Escole francoise et italienne:

En laquelle on peut facilement apprêdre à correctement
escrire, prononcer & parler Italien (1608)

Epitome molto facile

per imparare e sapper ragionare da tutte le arti e scienze
tan vtily che Inutily, co vn picciolo trattato della fisionomia
di ciascuno (1608)

Par

Jean Saulnier

Nouvelles éditions, avec une introduction par

Andrea Seilheimer



Cuvillier Verlag Göttingen
Internationaler wissenschaftlicher Fachverlag

<https://cuvillier.de/de/shop/publications/7079>

Copyright:

Cuvillier Verlag, Inhaberin Annette Jentsch-Cuvillier, Nonnenstieg 8, 37075 Göttingen,

Germany

Telefon: +49 (0)551 54724-0, E-Mail: info@cuvillier.de, Website: <https://cuvillier.de>



L'Escole françoise et italienne (1608) – une grammaire pédagogique de Jean Saulnier

1. Introduction

L'Escole françoise et italienne, publiée en 1608 par Jean Saulnier, est un manuel d'apprentissage de la langue italienne écrit en langue française. A l'époque, elle était destinée aux Français du XVII^e siècle qui voulaient apprendre la langue étrangère en peu de temps. Pour guider les élèves, Saulnier se décida à prendre les parties d'oraison comme point de départ pour la structuration de ses chapitres, et l'auteur se limite à présenter les aspects les plus importants de la langue cible. Souvent sous forme de listes contrastives, il ajoute une exemplification italienne-française à ses exposés. Mais au fur et à mesure des parties d'oraisons respectives, la présentation des aspects théoriques en langue descriptive française ainsi que l'exemplification bilingue sont très limitées. Etant donné que *L'Escole françoise et italienne* est quasi inconnue de nos jours et qu'elle n'est disponible à la Bibliothèque nationale de France que depuis l'année 2014, les parties d'oraison que Saulnier mit à base de son ouvrage seront mises en relief dans cette introduction.

Dans ce but, la vie et l'œuvre de Jean Saulnier seront d'abord exposées dans un premier pas. Ensuite, dans un chapitre intitulé « Remarques préliminaires sur *L'Escole françoise et italienne* », avant que les sources et références bibliographiques soient présentées, la typologie de cet ouvrage sera mise en relief. Puis, dans un dernier pas dans ce chapitre, les modèles grammaticaux de Saulnier seront mentionnés. Après cela s'ensuit la présentation des parties d'oraison de *L'Escole françoise et italienne* dans la partie principale de cet article. Cela permet au lecteur contemporain de cet ouvrage d'avoir accès à celui-ci et de savoir où sont les domaines grammaticaux valant la peine d'être analysés de plus près dans les travaux futurs.

2. Vie et œuvre de Jean Saulnier

Jusqu'à nos jours, les informations disponibles sur la vie de Jean Saulnier sont très limitées¹. La plupart d'entre elles sont tirées des pages de titre des publications de l'auteur. En ce qui concerne sa vie professionnelle et sa carrière, Saulnier était « Licentié és Arts en l'Vniuersité de Paris » (cf. Saulnier 1608a, page de titre) et « Maistre és Arts en

¹ Voir aussi 3.2 à cet égard.



l'Université de Paris » (cf. Saulnier 1608b, *Priilege du Roy*). De plus, il était « Professeur de langues » (cf. Saulnier 1618, 1624, ⁴1636b, page de titre) et enseignait l'espagnol, l'italien et l'allemand aux aristocrates français et étrangers (cf. Collet Sedola 1997, 279). Étroitement liés à des langues étaient ses postes à la cour, où il était « Sec. Interprete del señor Principe » (cf. Saulnier 1619, page de titre) et « Interprete de Monseigneur le Prince de Condé » (cf. Saulnier 1624, page de titre) ; chez le Prince de Condé, Saulnier était en même temps « Médiçin [...] de Monseigneur le Prince de Condé » (cf. Saulnier 1623, page de titre)². En dehors de cela, un champ d'activité de Saulnier était la cosmographie et la cosmologie (cf. Saulnier 1618, page de titre, y 1624, page de titre).

Quant aux publications remontant à Saulnier, le tableau suivant montre les ouvrages qui ont revu le jour jusqu'à aujourd'hui :

Année de publication	Titre	Lieu de publication
1608	<i>L'Escole françoise et italienne.</i>	Paris: Millot.
1608	<i>Epitome molto facile [Texte imprimé] : per imparare e saper ragionare da tutte le arti e scienze tan utili che inutili co [sic] un picciolo trattato della fisionomia di ciascuno.</i> ³	Paris: Millot.
1608	<i>Introduction en la langue espagnolle.</i>	Paris: Millot.
1608	<i>Discours facetieux et tres-recreatifs.</i>	Paris: Millot.
1608	<i>Les sentences memorables dv Sievr Pedro de Montealto poëte espagnol.</i> ⁴	Paris: François Iacquin.
¹ 1619; ² 1621; ³ 1669	<i>Los memorables dichos y sentencias de varios filósophos oradores.</i>	Paris (1619, 1669): Miguel Daniel. Paris (1621): Samuel Thibovt.
1618	<i>Cosmologie du monde, tant celeste que terrestre.</i>	Paris: Michel Daniel.
1623	<i>Le vray moyen de se maintenir longvument en santé.</i>	Paris.
¹ 1624, ² 1635, ³ 1636	<i>Nouvelle grammaire italienne et espagnolle.</i>	Paris: Corrozet.
¹ 1631; ² 1632; ³ 1633, ⁴ 1636, ⁵ 1646	<i>Le Tableau des veritez chrestiennes, contenant les resolutions de plusieurs belles questions theologiques et morales, traduit de l'italien du R. P. Ange Delly,... par Me J. Saulnier,...</i>	Paris: Corrozet.

Tab. 1: Vue d'ensemble de l'oeuvre de Jean Saulnier

² Dû au fait que la profession de médecin n'est mentionnée qu'en abréviation « *Med.* [...] » et sans référence au *Prince de Condé* dans le *Priilege du Roy* de la *Nouvelle grammaire italienne et espagnolle* (1624), et plus dans la troisième édition de cette grammaire (³1636), on peut en déduire que Saulnier avait abandonné cette profession au cours du temps.

³ L'extrait du privilège du roi datant du 29 avril 1608 permet au libraire Jean Millot de faire imprimer et vendre deux ouvrages, « *L'Escole françoise et italienne* » et l'« *Epitome molto facile* ». Ces deux ouvrages furent publiés en un volume.

⁴ Cette publication ne pouvait pas être consultée lors de l'élaboration de cet article. D'après Collet Sedola (cf. 1997, 283), elle est mentionnée par Palau y Dulcet ²1968.

3. Remarques préliminaires sur *L'Escole françoise et italienne*

Dans ce chapitre, la typologie de *L'Escole françoise et italienne* sera thématisée dans un premier pas. Après cela, les sources et références bibliographiques se référant directement à Jean Saulnier seront présentées, avant que les grammairiens ayant eu de l'influence sur Jean Saulnier soient évoqués dans un dernier pas.

3.1 Typologie de *L'Escole françoise et italienne*

Le but que Jean Saulnier poursuivait avec *L'Escole françoise et italienne* était de donner à main un manuel pratique d'apprentissage de la langue italienne aux Français du XVII^e siècle pour faciliter l'apprentissage rapide de la langue étrangère. Dans le manuel de Saulnier, les neuf parties d'oraison sont le fil rouge pour la structuration. Dans son ouvrage, l'auteur se limite aux aspects linguistiques – la plupart d'entre-eux morphologiques – qu'il considère les plus importants. Au-delà, Saulnier touche aux aspects de la prononciation étrangère dans de rares cas. Pour illustrer les faits théoriques, l'auteur s'appuie souvent sur une exemplification italienne-française, ce qui, à l'époque, permit à l'étudiant de saisir vite les aspects essentiels de la langue étrangère. Une deuxième raison pour la réduction énorme en aspects théoriques dans cette sorte de grammaires est le fait que leurs auteurs leur dédièrent peu de temps pendant leur rédaction (cf. Morel-Fatio 1900, 87). Pour cette raison, *L'Escole françoise et italienne* peut être caractérisée en tant que grammaire pédagogique, comme

l'aspetto essenziale delle grammatiche pedagogiche risiede nel loro scarso apporto teorico e nell'abituale e frequente impiego di esempi che accompagnano la corrispondente base linguistica ; infatti, il loro obiettivo è l'apprendimento di una lingua nel modo più facile e ameno possibile [...] (Medina Montero 2011, 95).

Le but des grammaires de Saulnier était aussi d'enseigner les langues étrangères en très peu de temps ; à cause de l'usage pratique de la langue, elles ne contiennent pas beaucoup d'explications ni de réflexions en métalangue et représentent un type de grammaire

à demi-chemin entre le modèle présentant les *préceptes*, qui était destiné à des autochtones, et celui où prédominent des énumérations de formes, typique de l'enseignement linguistique pour les étrangers (Lépinette 2000, 109; ead. 2001, 67).

Généralement, la valeur de ces grammaires réside non seulement dans la description d'une ou de plusieurs langues, mais aussi dans leur apport à l'apprentissage de la langue étrangère. De plus, les aspects contrastifs permettent de saisir l'état de ces langues d'un



point de vue synchronique. Bien que cette sorte de grammaire du XVII^e siècle, destinée à l'usage des étrangers, soit un type de texte négligé, voire méconnu parfois, elle est une source indispensable pour de nombreuses analyses historiques de la langue (cf. Radtke 1991, 95). Radtke (cf. *ibid.*) les appelle « *grammaticae minores* » – des documents historiques, des textes à usage pratique non canonisés, souvent provenant d'un auteur inconnu. Il décrit très bien la situation de ces grammaires en France au XVII^e siècle, quand elles avaient une place fixe au marché du livre (cf. *ibid.*, 98-103). Mais la production française-italienne ne pouvait pas se mesurer avec celle des autres langues. D'après les chiffres de vente de la *Grammaire espagnolle* de César Oudin, c'était surtout la popularité de l'espagnol comme langue étrangère qui était incontestée à l'époque (cf. Radtke 1991, 100-101, et Martin 1969, 278)⁵ : Bien que la motivation d'apprendre l'espagnol ait des raisons culturelles et esthétiques, l'apprentissage de l'italien servait à la noblesse plus jeune pour des voyages éducatifs sur la péninsule et pour une meilleure compréhension des versions originales des ouvrages renommés en langue italienne.

3.2 Sources et références bibliographiques

Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur la personne de Jean Saulnier ; les informations que nous avons sur cet auteur français du XVII^e siècle proviennent quasi toutes des pages de titres de ses ouvrages. Dû au fait qu'un grand nombre de ces derniers était tombé à l'oubli pour environ 400 ans⁶, il y a des lacunes dans les bibliographies modernes où on devrait lire son nom. De là aussi, il n'y a que peu d'études dans lesquelles Saulnier est mentionné ou qui se centrent sur des aspects partiels des publications de Jean Saulnier. Néanmoins, grâce à la digitalisation d'un grand nombre d'anciens livres dans les bibliothèques modernes, ces dernières années, quelques-uns des ouvrages de Saulnier ont revu le jour et sont devenus disponibles pour le grand public. En ce qui concerne *L'Escole françoise et italienne*, cette petite grammaire est disponible à la

⁵ Martin (cf. 1969, 281) renvoie à la divergence entre le grand intérêt des lecteurs de l'italien et, en comparaison avec l'espagnol, le nombre relativement bas des grammaires destinées aux étrangers (Radtke 1991, 101). « [...] Certes – en dépit du succès de la *Grammaire italienne* de César Oudin, les livres d'initiation à la langue italienne sont peut-être moins nombreux que ceux destinés à faire connaître les rudiments de l'espagnol : mais on peut se demander si beaucoup de Français – de gentilshommes surtout – n'apprenaient pas d'idiome du pays au cours du traditionnel voyage d'Italie qui complétait leur formation » (Martin 1969, 281).

⁶ La réception des grammaires de Jean Saulnier était très faible dû à la concurrence de la *Grammaire espagnolle* [...] (1597) de César Oudin (cf. Collet Sedola 1991, 46, au sujet de l'*Introduction en la langue espagnolle* de Saulnier). Il y avait un grand nombre de rééditions de la grammaire d'Oudin au cours d'à peu près deux siècles. Son grand succès (environ 30 éditions au XVII^e siècle) en France est surtout dû aux élargissement et éditions posthumes par Antoine Oudin, le fils de César (cf. Collet Sedola 1997, 284).



Bibliothèque nationale de France à Paris depuis l'année 2014. Elle représente la première partie d'un volume qui comprend aussi une autre publication de Saulnier, *L'Epitome molto facile per imparare e sapper ragionare da tutte le arti e scienze tan vtili che Inutili, co vn picciolo trattato della fisionomia di ciascuno* (1608), un opuscule écrit en langue italienne et ayant pour sujet les arts et les sciences qui prévalurent à l'époque. Ces deux ouvrages, quasi inconnus de nos jours, sont deux pièces supplémentaires contribuant à la reconstruction de l'œuvre complète de Jean Saulnier. Le premier essai de reconstruire l'œuvre de Saulnier se trouve dans le mémoire non publié de Seilheimer (cf. 2008, 58-59). Dès lors, plusieurs autres publications de Saulnier revirent le jour et contribuèrent à la reconstruction de l'œuvre complète de Saulnier.

Les seules études qui, de nos jours, portent le nom de Saulnier dans leurs titres sont celles de Collet Sedola (1997) et de Seilheimer (2008 ; 2012 ; 2014). Les auteurs qui citent Saulnier dans leurs travaux sont par exemple Collet Sedola (1994), Esteba Ramos (2006), Medina Montero (2011) et Seilheimer (2012a). Au surplus, une étude importante à ce sujet est celle de Sáez Rivera (2009), qui évoque les plagiats entre Fabre (1626) et *L'Escole francoise et italienne* (1608) de Saulnier. Jusqu'aujourd'hui, c'est la seule source qui se réfère directement à cette petite grammaire de Saulnier. Par contre, bien que l'étude de Kukenheim ([1932]/1974) analyse des grammaires mono- et bilingues à l'époque de la renaissance, les grammaires de Saulniers ne sont pas mentionnées dans les tableaux synoptiques dans l'annexe.

3.3 Les modèles grammaticaux de Jean Saulnier

Au XVII^e siècle, il n'y avait pas encore de prohibition de plagiat telle que nous la connaissons aujourd'hui. Selon Radtke (cf. 1991, 98), il n'y avait pas de règlement concernant le droit d'auteur, de sorte que l'on copiait à sa propre guise. Souvent, les auteurs s'orientaient aux modèles du XVI^e siècle et les adaptaient - au mieux - à l'usage courant à l'époque. De là, les grammaires pédagogiques du XVII^e siècle, destinées aux étrangers, se ressemblaient beaucoup. À l'époque, il était normal que les auteurs imitent d'autres auteurs qui étaient un modèle pour leur propre grammaire. Dans le cas présent, il y avait une telle relation entre les grammaires de Saulnier (*l'Introduction en la langue espagnolle* (1608a) et la *Nouvelle grammaire italienne et espagnole* (1624)) et celles de l'*Ars minor* (IV^e s. apr. J.C.) de Donat, de la *Gramatica de la lengua castellana* (1492) de Nebrija, du *Tręttę de la Gramęere franęoęze* (1550) de Meigret, des *Osservazioni della lingua castigliana* (1569) de Miranda et de la *Grammaire et observations de la langue espagnolle* (1597) de César Oudin (cf. Seilheimer 2012, 86-96). Comme *L'Escole fran-*



coise et italienne fut publiée dans le même contexte que les autres deux grammaires susmentionnées de Saulnier – grammaire pédagogique du même auteur, publication en même temps que l'*Introduction en la langue espagnolle*, grammaire souvent contrastive destinée à l'apprentissage de langues étrangères –, les grammaires qui avaient exercé de l'influence sur l'*Introduction en la langue espagnolle* (1608a) et la *Nouvelle grammaire italienne et espagnole* (1624) devraient aussi avoir laissé des traces sur *L'Escole françoise et italienne* du même auteur.

4. Les parties d'oraison dans *L'Escole françoise et italienne*

Lorsqu'au XVI^e siècle, après la publication de la *Gramatica de la lengua castellana* (1492) de Nebrija, les premières grammaires en langue vulgaire virent le jour, il était hors de question pour chaque grammairien lié à la grammaire traditionnelle de retenir les huit parties d'oraison établies par Quintilian, Donat et Priscian dans la grammaire latine (*nomen, pronomen, verbum, participium, adverbium, praepositio, coniunctio, interiectio*)⁷. Comme dans les grammaires vulgaires, le sujet de l'article non-existant dans la grammaire latine devait être abordé (cf. Rickard 1968, 29), une « répartition des mots en parties du discours » était nécessaire lors de l'adaptation du modèle latin – « surtout l'*Ars Donati grammatici*, de Donat, IV^e siècle » (Piron 2008, 1)⁸. Mais il n'y avait que peu d'auteurs qui, en considérant l'article comme partie d'oraison indépendante, s'éloignaient du système traditionnel⁹ ou qui introduisaient de nouvelles catégories, comme il était le cas avec Nebrija (1492) (cf. Kukenheim 1974, 97). Ainsi, l'indépendance de l'article ainsi que le nombre des parties d'oraison indépendantes dans les grammaires des XVI^e et XVII^e siècles sont un indicateur pour l'éloignement des grammaires vulgaires de la grammaire latine.

Jean Saulnier structure *L'Escole françoise et italienne* en s'orientant aux *parties d'oraison*, qu'il présente l'une après l'autre en langue descriptive française et qu'il enrichit dans la plupart des cas par une exemplification italienne-française. Dans *L'Escole*

⁷ Cf. Rickard 1968, 29; Kukenheim 1974, 97, et Ramajo Caño 1987, 50.

⁸ Kukenheim (1974, 96) s'explique de la manière suivante sur les parties d'oraison de la grammaire traditionnelle : « Les grammairiens de l'Antiquité admettaient huit parties du discours sur dix admises de nos jours. Pour les Anciens le substantif et l'adjectif sont un ; l'article fait défaut aux Latins ; les Grecs distinguaient l'article, mais chez eux les interjections [...] étaient incorporées dans la catégorie des adverbes. De plus, le participe était considéré comme une partie d'oraison distincte et le nom de nombre n'était pas isolé des noms ».

⁹ Par exemple, les grammairiens Palsgrave (1530), Robert Estienne (1569) et Cauchie (1586) admettent neuf parties d'oraison dans leurs grammaires (cf. Sahlin 1928, 147, note 150, dans Kukenheim 1974, 101).



françoise et italienne, la conception des parties d'oraison de Saulnier repose sur neuf parties d'oraison :

TOut le langage Italien a cela de plus avec le François qu'avec le Latin, qu'il consiste de neuf parties, c'est à dire qu'on ne sçauroit parler François ny Italien qu'il n'y ait tousiours qu'elqu'une d'icelles parties, que l'on appelle selõ le Latin, article, nom, pronom, verbe, aduerbe, participe, preposition, conionction, interiection [...] (Saulnier 1608, 8, D E).

Les neuf parties d'oraison, surtout le traitement de l'article (cf. 4.1) comme partie d'oraison indépendante, montre que dans ce point, l'auteur s'est déjà éloigné de la tradition latine. Les exposés de Saulnier dans le domaine des diverses parties d'oraison varient en l'espace que l'auteur leur dédie. La raison pour cela est le fait que l'auteur considère quelques-unes d'entre-elles plus importantes que d'autres, sans préciser cela explicitement dans sa grammaire : « [...] plusieurs d'icelles parties, ne sont point tant nécessaires à retenir que les autres » (1608, 8, D E). Dans ce qui suit, les différentes parties d'oraison mises à base de *L'Escole françoise et italienne* seront présentées brièvement l'une après l'autre.

4.1 L'article

Dans *L'Escole françoise et italienne* (1608, 9, B), l'article est la première partie d'oraison parmi neuf parties d'oraison traitées en total. D'après Saulnier, l'article « sert pour denoter en quel cas est le nõ qu'elle precede » (1608, 9, B), mais l'auteur ne mentionne ni la fonction de marquer le nombre ni se prononce-t-il sur le nombre des cas de l'article italien et français. Pour lui, il est normal de décliner les articles français et italiens dans un schéma de six cas, se basant sur les six cas de la langue latine¹⁰. Dans la présentation sous forme de liste, Saulnier utilise des abréviations « No., Ge., Da., Ac., Vo., Ab » pour les six cas (1608, 9, B), et dans l'exemplification, il présente des exemples italiens et français, tant au singulier qu'au pluriel.

En ce qui concerne les formes, Saulnier mentionne les deux variantes italiennes *il* et *lo* pour fr. *le*, mais ajoute que « (*la*) est de mesme en Italien » (Saulnier 1608, 9, B). Cepen-

¹⁰ Le latin ne possédait pas d'article, ni déterminé, ni indéterminé (cf. Serianni 1998, 74). Le traitement obligatoire de l'article non-existant en latin ainsi que son statut en français était un des problèmes majeurs des auteurs des premières grammaires vulgaires du XVI^e siècle (cf. Rickard 1968, 29, et Piron 2008, 1). Pour cette raison, le statut de l'article est un critère de délimitation entre les grammaires vulgaires et la tradition latine.



dant, il n'évoque pas d'article neutre. L'auteur décrit l'application des variantes masculines de l'article italien de la manière suivante :

[...] l'article (*il*) se met deuant les noms qui commencent par vne seule consonante, comme *il pane*, ou par plusieurs, pourueu que la seconde lettre soit vne (*r*) comme *il trionfo*, *il grido*, [...]. *Lo*, se met deuant ceux qui commencent par vne voyelle, comme *lo amore*¹¹, ou avec l'apostrophe l'amore, ou bien auant ceux qui ont deux consonantes, pourueu que la premiere lettre soit vne (*s*) ou aiât plus de deux cõsonantes, comme *lo strale*, *lo spirto* (Saulnier 1608, 10).

Comme il est le cas avec l'article masculin it. *il*, Saulnier présente la déclinaison de la variante it. *lo* dans un schéma de six cas et sous forme d'une liste contrastive (cf. Saulnier 1608, 11). Dans le domaine de la variante masculine it. *lo*, Saulnier renvoie au changement orthographique qui avait eu lieu à cet égard :

Autrefois, au pluriel de (*lo*) on disoit (*li*)¹² mais maintenant on met vn *g* deuant *l* [...] car il y a plus de grace en disant *gli*, que *li*, mais il ne faut que tant soit peu faire paroistre qu'il y a vn *g*, en le prononçant (Saulnier 1608, 11).

Bien que dans le cadre de l'article féminin, le lecteur moderne ne trouve pas de particularités morphologiques (cf. Saulnier 1608, 11-12), il s'aperçoit qu'à la fin du chapitre portant sur l'article, Saulnier ne présente que des formes de l'article défini (cf. Saulnier 1608, 9-12), tandis qu'il cherche en vain une indication tant à la dénomination qu'aux formes de l'article indéfini, même dans le chapitre portant sur le nom¹³.

4.2 Le nom

Justement au début du chapitre portant sur le nom, Saulnier (1608, 12) met en relief l'importance de cette partie du discours : « Le nom estant, cõme le definisēt les Latins,

¹¹ Patota (1997, 132) constate qu' « Originariamente [...], lo era l'unica forma di articolo maschile. Il suono iniziale della parola che seguiva era ininfluyente, a differenza di quel che accade nell'italiano contemporaneo [...] ».

¹² D'Achille (²2004, 82) note que « Nel caso del maschile plurale, la forma originaria è *li* (< (ĪL)LI, ben diffusa in italiano antico e poi palatalizzata in *gli* o ridotto a *i*. Nel maschile singolare, oltre alla forma *lo* si ha, come è noto, la forma *il*, che à stata variamente spiegata. »

¹³ En français, la première distinction entre l'article défini (*le*, *la* et *les*) et l'article indéfini (*un* et *une*) se trouve dans la grammaire de Port-Royal (cf. Sahlin 1928, 223, dans Kukenheim 1974, 126). Au XVI^e siècle, il n'y avait pas encore de différenciation terminologique ni conceptionnelle de l'article défini et l'article indéfini (cf. Kukenheim 1974, 125). Quant à l'italien, « Il latino classico non conosceva l'articolo. Funzioni analoghe a quelle del nostro articolo indeterminativo potevano però essere svolte [...] dal numerale UNUS/-A/-UM. [...] » (Achille ²2004, 81). Mais dans ses deux autres grammaires, Saulnier traite l'article indéfini aussi dans le domaine des *noms des nombres*, qui font partie des noms (cf. esp. *vno*, *vna*, fr. *vn*, *vne*, cf. 1608a, 12-13 ; it./ esp. *vno*, fr. *vng* [sic], cf. 1624, 16).

vne partie des plus principales de l'oraison [...] ». D'après Saulnier, la fonction du nom est de « demōstre[r] quelque chose, cōme pour exemple le ciel, la terre, l'hōme, la fēme » (Saulnier 1608, 12). Il divise les noms en un [nom] « *substantif* », « *appellatif* », et « *adiectif* » (Saulnier 1608, 12-13) et postule qu' « en la langue Italienne, il n'y a que deux genres, masculin & foeminin » (Saulnier 1608, 13), qui sont inhérents au nom¹⁴. Le genre d'un nom est visible grâce à l'article ou à la désinence de l'adjectif (cf. Saulnier 1608, 13). Selon Saulnier, il y a trois désinences – qu'il appelle « terminaisons » – pour les noms masculins italiens (it. *-o*, *-a* et *-e* au nominatif singulier, cf. Saulnier 1608, 13); ces trois désinences et la seule désinence du pluriel en it. *-i* se gardent dans tous les cas. Renvoyant à « ce grand Grāmairien *Euphrosino Lapinio* » et dû aux trois désinences, il y a trois déclinaisons (cf. Saulnier 1608, 13-14). Saulnier catégorise les formes des désinences en *-a* dans la première déclinaison, celles en *-e* dans la deuxième (qu'il appelle « seconde ») et celles en *-o* dans la troisième déclinaison (cf. Saulnier 1608, 13-14). Après une exemplification sous forme de listes, Saulnier fait une remarque sur la prononciation de la lettre « *u* » en italien, qui se prononce comme « *ou* » en français (cf. Saulnier 1608, 14-16).

Comme dans le domaine de l'article, Saulnier base la déclinaison des substantifs sur les six cas traditionnels de la langue latine, utilisant les abréviations terminologiques fr. *No.*, *Ge.*, *Da.*, *Ac.*, *Vo.*, *Ab.* (cf. Saulnier 1608, 14-16). C'est dû au fait que les étudiants de langues et les grammairiens étaient familiers avec le schéma des six cas latins. Le renoncement à ceux-ci aurait irrité les lecteurs, de sorte qu'on gardait les six cas latins dans les grammaires vulgaires en raison de la commodité pédagogique (cf. Kukenheim 1974, 108).

Dans le cadre de la *declinaison du foeminin*, Saulnier mentionne les deux désinences du singulier it. *-a* et *-e* et les deux désinences it. *-e* et *-i* pour le pluriel ; quant à l'article féminin, il n'évoque que la forme it. *la* pour les noms féminins (cf. Saulnier 1608, 17).

Dans le domaine de la déclinaison sans article, Saulnier ne fait pas seulement une allusion à des parallèles entre le français et l'italien, mais renvoie aussi à une distinction entre ces deux langues : tandis qu'en français, il y a des noms qui se déclinent sans article, comme « de Pierre, de celuy là, & ainsi des autres ausquels on dit *de*, & non pas *du* [...] », cela

¹⁴ Patota (2007, 116) décrit la perte d'une forme neutre « Nel passaggio dal latino all'italiano [...], e le parole che appartenevano a questo genere furono trattate come maschili. Questo avvenne anche perché la gran parte dei termini neutri aveva un'uscita tale da fondersi e confondersi facilmente con quella del maschile. »



se fait seulement aux noms Italiens qui sont propres d'hommes, de villes, de mois & de pronoms, lesquels ainsi que les François se déclinent sans article, comme *di Pietro*, à *quello*, *da marzo*, *da Roma*, & ne seroit pas bien dict, *del Pietro*, *al quello*, *dal marzo*, *dalla Roma* (Saulnier 1608, 18).

A part les déclinaisons que Saulnier montre dans la catégorie du nom, il présente un petit paragraphe traitant les *noms irreguliers* dans lequel il présente dix exemples sous forme de liste, dont la plupart se réfèrent aux parties du corps. D'après lui, ces noms « au singulier sont masculins, [...] » et qui « au pluriel [...] reçoivent le genre foeminin, estât terminez en, *a*, & en, *e*¹⁵ [...] », donnant, entre autres, les exemples *osso* – *os*, *braccio* – *bras*, *membro* – *membre* et al. au singulier et *ofbi* [sic] *osse* – *ossa*, *braccÿ* – *braccia*, *membri* – *membra* au pluriel (Saulnier 1608, 18). À la fin du paragraphe portant sur les noms irréguliers, Saulnier mentionne les noms it. *re* (fr. *Roy*) et it. *dí* (fr. *Iour*), qui ont la même désinence tant au pluriel qu'au singulier (cf. Saulnier 1608, 20). De plus, les deux formes féminines it. *mano* et *safo* sont présentées à cause de leur particularité de se terminer en *-o* au singulier, « comme les masculins » (cf. Saulnier 1608, 20).

Avant de conclure le chapitre du nom, Saulnier évoque les *noms adiectifs*, qu'il divise en deux groupes : tandis que la désinence du premier groupe varie selon le genre du substantif (soit en it. *-o*, soit en *-a*, comme it. *huomo* [sic] *sauio*, *donna garbata*, *e*, *sauia*), la désinence du deuxième groupe reste invariable et ne varie pas selon le genre du substantif (comme it. *felice huomo*, & *felice foemina*) (cf. Saulnier 1608, 20). Mais ce que le lecteur cherche en vain dans l'exposé sur l'adjectif, c'est la comparaison des adjectifs, qui n'est pas abordée du tout dans cette petite grammaire de Saulnier.

4.3 Le système pronominal

Dans *L'Escole françoise et italienne*, Saulnier renonce à une définition de la partie d'oraison qu'il appelle « pronom » (cf. Saulnier 1608, 21). Pourtant, il renvoie à la fonction de la troisième partie d'oraison, qu'il présente comme « Reigle troisieme », « laquelle se met & est prise pour & au lieu du nom, comme, moy, toy, celui là, sans dire,

¹⁵ Ce sont des vestiges du neutre latin en langue italienne (cf. en détail Patota 2007, 116 à ce sujet) : « Il neutro, ad ogni modo, non è scomparso del tutto dalla nostra lingua : ne rimangono vari relitti. In particolare, alcune parole maschili singolari in *-o* presentano due plurali: uno maschile in *-i*, l'altro femminile in *-a*, ciascuno con significati e usi specifici » (ibid.). Dans la liste d'exemples qui suit, Patota mentionne aussi les exemples cités par Saulnier : « Per esempio : *il braccio* (*i bracci / le braccia*), [...] *il membro* (*i membri / le membra*), *il muro* (*i muri / le mura*), *l'osso* (*gli ossi / le ossa*) [...] » (ibid.).